

La dernière **HUMEUR**

Alors que si souvent, les décisions du gouvernement wallon, entre immobilisme et conservatisme, désespèrent les plus fervents partisans de l'autonomie régionale, il faut saluer la décision annoncée hier par le ministre Maxime Prévot dans le délicat dossier des allocations familiales. Non seulement les parents wallons toucheront à peine moins que les parents flamands – ce qui n'était pas gagné vu la différence économique entre les deux régions, mais il a été mis fin à la progressivité des montants.

UNE MESURE QUI VA DANS LE BON SENS

Une décision courageuse et même proprement révolutionnaire, surtout venant d'un ministre cdH. C'est en effet au lendemain de la guerre qu'avait été mis en place le système actuel visant à encourager les familles nombreuses. Une mesure qui avait pour objectif d'assurer le renouvellement des générations mis à mal par la saignée des deux guerres mondiales. Faut-il le dire, la situation a changé du tout au tout. L'immigration a plus que compensé les décès et surtout, l'activité économique a profondément évolué. On ne mesure plus la prospérité d'un pays au nombre de bras qu'il aligne dans l'industrie lourde mais à son excellence dans la technologie de pointe, moins dévoreuse en main d'œuvre. La réforme des allocations aura le mérite d'inciter à la procréation responsable et de mettre un terme à ce que les Antillais avaient baptisé de façon imagée "l'argent braguette".